

Assemblée plénière exceptionnelle en présence du Président de la République : le CESE présente son projet de résolution pour poursuivre la lutte contre la grande pauvreté

Le 11 février 1987, le Conseil économique et social (CES) adopte un avis intitulé [« Grande pauvreté et précarité économique et social »](#) rapporté par Joseph Wresinski, marquant ainsi une étape décisive dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en France et à l'international.

A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de l'avis, le Conseil économique social et environnemental (CESE) organise le 14 février 2017 une assemblée plénière exceptionnelle en présence du Président de la République, François Hollande, et de la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, Ségolène Neuville.

APPRÉHENDER LA LUTTE CONTRE LA GRANDE PAUVRETÉ DANS SA GLOBALITÉ

La pauvreté est l'aboutissement d'un lent processus de précarisation économique et sociale. C'est un défi collectif qui touche toutes les dimensions de la société. Fort de ce constat posé il y a déjà 30 ans, le CESE réaffirme aujourd'hui son engagement à poursuivre la lutte contre la pauvreté.

C'est pourquoi le Bureau du CESE a choisi de porter un projet de résolution sur le sujet afin d'inscrire durablement cet enjeu

au cœur de ses travaux et de s'engager pour que les plus pauvres d'entre nous soient pris en compte. Ce projet de résolution sera soumis au vote de l'assemblée plénière le 14 février 2017.

Une discussion avec les pouvoirs publics, le gouvernement et les assemblées parlementaires sera ouverte prochainement pour déterminer les suites à donner au projet.

« Une nation vraiment démocratique considère comme premier devoir et impérieuse obligation de garantir l'égalité des chances aux citoyens les plus défavorisés », Joseph Wresinski

INTERROGE.E.S, LES FRANÇAIS.E.S ENCOURAGENT L'ETAT A FAIRE DE L'EMPLOI ET DU LOGEMENT DES DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Au carrefour de l'économique, du social et de l'environnement, le CESE est le meilleur des observatoires pour témoigner de la pauvreté et se montrer force de propositions. La troisième assemblée de la République a ainsi fait réaliser par l'institut Ipsos en janvier dernier un sondage auprès des Français.e.s¹. Toutes catégories confondues, elles.ils sont 83% à attribuer la responsabilité de la lutte contre la pauvreté à l'Etat, loin devant les collectivités locales (45%), les citoyen.ne.s (28%), les entreprises (22%) ou les associations (14%). Pour plus de 50% d'entre elles.eux, l'emploi et le logement sont les domaines prioritaires d'action contre la pauvreté, devant la santé (34%) et l'éducation (29%). L'étude Ipsos montre par ailleurs que les Français.e.s, s'impliquent majoritairement dans la lutte contre la pauvreté via des dons en nature.

Le Président de la République, François Hollande, prononcera un discours en ouverture de la séance plénière à 14h45.

Suivez la séance plénière en direct sur lecese.fr.

Pour plus d'informations :

www.lecese.fr

twitter @lecese

Contacts presse :

Emilie HUMANN - 01 44 69 54 05 / 07 77 26 24 60 / emilie.humann@clai2.com

Delphine BOSCH - 01 44 69 30 35 / 06 99 37 61 76 / delphine.bosc@clai2.com

¹ Echantillon de 961 personnes représentatives de la population française âgée de 15 ans et plus, interrogées par téléphone les 13 et 14 janvier 2017.